

actu.fr

Pollution de l'eau, du sol... Ce que révèlent les derniers résultats d'analyses après Lubrizol

Manon Loubet

8-10 minutes



Lundi 27 janvier 2020, quatre mois après l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique, de nouvelles analyses ont été mises à jour lors du comité de transparence. (©Archives/JB/76actu)

Lundi 27 janvier 2020, cela fait quatre mois, quasiment jour pour jour, qu'un impressionnant incendie a ravagé une partie de l'usine Seveso **Lubrizol** et de l'entreprise **Normandie Logistique à Rouen (Seine-Maritime)**.

Ce lundi, lors du **comité de transparence de Lubrizol** qui s'est tenu à la préfecture de Seine-Maritime, les autorités ont présenté les nouveaux **résultats d'analyses**.

1. Quelle pollution dans les sols ?

Des analyses ont d'abord été effectuées dans 17 communes.

« Le rapport fait apparaître une présence de plomb et de mercure qui semble liée à une pollution historique, présente Olivier Morzelle, le directeur de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Il n'y a pas de lien avec Lubrizol. »

Par ailleurs, dans le deuxième ensemble d'analyses effectués dans 23 autres communes de l'agglomération de Rouen, hormis des traces de plomb, on trouve également du benzopyrène, un hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP), un traceur potentiel de l'incendie. On le retrouve sur 11 points à Bois-Guillaume, Bosc-Guérard-Saint-Adrien, à Déville-lès-Rouen, à Houpeville, à Bosc-Bordel, Mauquenchy, Roncherolles-en-Bray, Saint-Saëns et Serqueux.

« Mais pour que ce soit dangereux, il faudrait vraiment manger et ingérer la terre », assure Olivier Morzelle.

Le préfet, Pierre-André Durand rappelle que « nous attendons encore les analyses pour 78 autres communes de Seine-Maritime ».

2. Quelle pollution de l'eau ?

L'agence de l'eau Seine-Normandie a analysé 11 372 résultats d'analyses, soit plus de 400 molécules recherchées, lors de trois campagnes : une octobre, une en novembre, une en décembre. Pour l'heure, les résultats ne sont connus que pour le mois

d'octobre.

L'eau a été analysée sur 32 sites différents : deux dans le fleuve de la Seine, 20 sur les côtes et les affluents de la Seine et 10 en eaux souterraines.

« Les niveaux sont conformes à l'exception de certains dépassements portant principalement sur les métaux, les HAP et les dioxines, mais qui restent sous les seuils sanitaires, décrypte une représentante de l'agence de l'eau. Par ailleurs, comme nous n'avons pas d'historique, nous ne pouvons pas savoir si ces dépassements sont liés ou non à l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique. »

Lire aussi : [Hydrocarbures dans le lait maternel : de nouvelles analyses montrent un « pic » après Lubrizol](#)

En ce qui concerne l'eau potable, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie réitère ses déclarations : « Tous les résultats d'analyses effectués jusqu'alors sont soit conformes aux seuils, soit, s'il n'y a pas de seuil, au bruit de fond. »

3. Quelle pollution de l'air ?

Selon les 45 prélèvements réalisés en Seine-Maritime dans l'air, « il n'y a pas de points d'attention depuis l'extinction de l'incendie ».

Sur les 79 prélèvements de suies, trois points d'attention ont été clarifiés. « La présence d'HAP à Buchy était liée à la proximité d'un parking », assure le préfet. Pour les dioxines à Saint-Saïens, le doute a été levé après des prélèvements complémentaires. Et pour le zinc relevé à Mont-Saint-Aignant et Bois-Guillaume, le doute a également été levé après un contrôle complémentaire.

Enfin, pour l'amiante, le préfet assure que les trois campagnes réalisées sur des périmètres de 300, 800 mètres et 15 kilomètres ont confirmé l'absence de fibres d'amiante. L'union régionale de professionnels de santé tient à préciser que « de toute façon, les fibres d'amiante sont tellement volatiles qu'elles sont rapidement parties très loin d'ici, en Russie ou ailleurs sur la planète ».

Lire aussi : [Les pompiers appelés dans l'après-midi sur le site de Lubrizol à Rouen, pour « des odeurs »](#)

Par ailleurs, la persistance des odeurs d'hydrocarbures est pointée du doigt par Charlotte Goujon, maire du Petit-Quevilly. Le préfet admet qu'elles subsistent et rappelle que les mises en demeure ont été levées pour Lubrizol et Normandie Logistique à l'exception de cette question des odeurs. « Ces odeurs qui reviennent au gré des travaux peuvent provoquer de l'anxiété », souligne-t-il.

« S'il y a eu des odeurs ressenties, c'est en raison de conditions météorologiques défavorables sur quelques jours », précise Isabelle Striga, la directrice générale de Lubrizol, qui assure suivre de très près ce dossier avec Atmo Normandie.

4. Quelle pollution dans la darse ?

La darse, soit le bassin aux Bois, et la station d'épuration Émeraude du Petit-Quevilly sont les deux lieux qui ont été les impactés par l'incendie de l'usine Seveso. « Ces deux sites, par leurs usages, concentrent de fortes quantités de pollution, souligne le préfet. Ce sont eux qui ont recueilli l'essentiel des hydrocarbures de l'incendie. »

Lire aussi : [Pollution de la Seine à Rouen après la catastrophe Lubrizol : des inquiétudes pour le long terme](#)

Le préfet annonce la fin du pompage des polluants dans la

darse, soit 536 tonnes de produits traités. « Il reste le nettoyage des parois à effectuer qui se fera en mars 2020 avec un robot nettoyeur spécialisé, continue Pierre-André Durand. Sans surprise, l'incendie a également eu un impact notable sur la qualité des sédiments de la darse, mais pas en dehors. La pollution s'est cantonnée à la darse. Je rappelle qu'on aurait pu avoir une marée noire jusqu'au Havre... »

Des mesures de dragage sont envisagées pour une remise en état du milieu de la darse.

Lire aussi : [Incendie Lubrizol à Rouen : la justice vise la responsabilité des entreprises](#)

5. Quelle pollution dans les stations d'épuration ?

La station d'épuration Émeraude de Petit-Quevilly a été le réceptacle de l'ensemble des eaux ruisselantes et du lessivage post-incendie, « c'est donc normal que ses boues concentrent des polluants non détectables dans les eaux », précise le préfet.

Selon des analyses de l'eau entrée dans la station du 26 septembre au 4 octobre et du 11 au 17 décembre, ainsi qu'une analyse des boues les 3 octobre et 25 novembre, deux dioxines (OCDD et HPCDD) ont été repérées plus fréquemment dans les jours suivants l'incendie.

Sept furanes ont été quantifiés dans les eaux usées pendant l'incendie, « et non pendant la campagne de décembre ». « La concentration des boues fait remarquablement ressortir les données du 3 octobre, en matière de concentration de furanes », indique le préfet.

Lire aussi : [L'association Rouen Respire dépose un recours en justice contre la réouverture de Lubrizol](#)

Les boues polluées de la station d'épuration devront être incinérées selon un protocole spécifique. « Par ailleurs, par mesure de précaution, les boues des 18 autres stations d'épuration de l'agglomération de Rouen concernées par le panache de fumée sont consignées dans l'attente de résultats d'analyses, précise Olivier Morzelle. Ces analyses permettront de statuer si l'on peut procéder ou non à l'épandage de ces boues sur les terres agricoles. »

Si les analyses font état de boues polluées, la Dreal assure qu'elles seront traitées selon le même protocole que celles de la station d'épuration Émeraude.

Sur ce sujet, Isabelle Striga, la directrice générale de Lubrizol a tenu à faire peser les responsabilités sur un plus grand nombre : « Les particuliers ont également nettoyé leurs toits, leurs murs... Ce qui a fait ruisseler de nombreux polluants présents avant. »

Un rassemblement devant l'hôtel de Ville

Des particuliers qui ont par ailleurs organisé un rassemblement en marge du comité de transparence, à 12h30, devant l'hôtel de Ville. Une vingtaine de personnes étaient présentes sur place.

Un rassemblement symbolique, quatre mois après la catastrophe, pour que « ça ne recommence pas ». « On veut que l'État mette les moyens considérables, comme pour les accidents de la route. Il faut qu'on ait le même système vis-à-vis des risques industriels », demande Gérald Le Corre, représentant du collectif unitaire de Lubrizol.